



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 12 février 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Était excusée : PHILIPPE Francine (pouvoir à GIRAUD Roger),

Était absent : VENERA Christophe,

JOUANNEAU Fanny a été nommé(e) secrétaire de séance.

### NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

POUR : 10

### **Délibération n° 2021/06 : Convention avec le Département de l'Isère portant soutien aux projets communaux de lecture publique**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le Département de l'Isère a pour compétence obligatoire le développement de la lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants. Il apporte son soutien à la création et la gestion des bibliothèques aux communes qui le demandent.

Dans le cadre du nouveau Plan Lecture 2020-2026, le Département de l'Isère propose de renouveler la convention datant de 2010 permettant de bénéficier d'une aide financière et technique ainsi que des ressources de la Médiathèque départementale.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à l'assemblée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APPROUVE** la convention portant soutien aux projets communaux de lecture publique avec le Département de l'Isère,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :

